

DAMC : Dispositif d'Accès aux métiers de contrôle - Formation des tuteurs / moniteurs

(Dispositif National)

Formations Métiers > Métiers de branches > Branche recouvrement >

Objectifs

- Module 1 : Construire un accompagnement du stagiaire partagé par les différents acteurs dans le cadre du dispositif d'accès aux métiers du Contrôle.
- Module 2 : Conduire un tutorat adapté dans le cadre du dispositif d'accès aux métiers du Contrôle.

Public

- Module 1 : Les tuteurs et les moniteurs des élèves-contrôleurs ou inspecteurs, ainsi que les responsables des services des ressources humaines.
- Module 2 : Les tuteurs et les moniteurs des élèves-contrôleurs ou inspecteurs.

Pré-requis

- Des pré-requis sont identifiés pour devenir tuteur, il est nécessaire de posséder :
 - 2 ans de pratique professionnelle après agrément définitif,
 - Une expertise technique reconnue,
 - Des qualités relationnelles,
 - Un potentiel pédagogique.

Contenu

Cette formation fait partie du dispositif de formation initiale destinée aux inspecteurs et contrôleurs du Recouvrement. Elle a pour objet de permettre aux tuteurs et aux moniteurs d'assurer pleinement leur mission.

Module 1 :

- L'architecture du dispositif,
- L'impact sur le rôle de tuteur et de moniteur du protocole d'accord du 3 septembre 2010 sur la formation professionnelle,
- Le contrat de mission tutorale,
- Les acteurs du dispositif, leur rôle et les modalités de transfert de cette formation auprès du manager,
- L'organisation des tests de comptabilité et de bureautique,
- La construction du parcours d'intégration de la phase 1 en fonction du profil du stagiaire,
- Le carnet des acquis et des progressions et les modalités de certification,
- La prestation de serment et l'agrément des inspecteurs et contrôleurs,
- Les modalités d'échange à distance entre les différents acteurs,
- Le fonctionnement de la base CAMPUS.

Module 2 :

- La progression pédagogique et les thèmes abordés en CRF,
- L'accompagnement du stagiaire lors des phases tutorées (rédaction d'objectifs pédagogiques, APT et contrôles à programmer),
- Les modalités d'évaluation et de suivi du stagiaire (carnet de suivi, applications professionnelles tutorées, fiches de comportement...),
- Les processus et concepts d'apprentissage,
- L'identification des potentiels des stagiaires en matière comportementale (assertivité, adaptabilité, écoute...).

Sessions programmées

Consultez les prestations proposées par le RIF pour cette action de formation directement dans e-Inscriptions. Pour se faire, cliquez sur le bouton 'S'inscrire !' (en haut à gauche sur cet écran)

Validation

- Aucune

Pédagogie

- Une « base tuteur/RH » en dématérialisé sera remise aux participants dès le début de la formation. Elle reprendra toutes les informations utiles aux différents acteurs.
- L'animation s'appuiera sur des apports théoriques faisant un lien continu avec les situations pratiques que pourront rencontrer les différents acteurs.
- Le parcours d'intégration de la phase 1 en organisme sera construit conjointement entre le tuteur et le responsable RH.

Intervenants

- Formateur référent des centres de formation ayant une expérience de la transmission des savoirs et du dispositif DAMC formation initiale.

- La « base tuteur/RH » en dématérialisé remise lors du module 1 servira de support au déroulement du module 2.
- Echange avec les stagiaires sur leurs attentes en matière d'évaluation et les difficultés qu'ils peuvent rencontrer. Exercices pratiques sur la rédaction et l'évaluation d'objectifs pédagogiques.

Modalités pratiques

- **Inscription**
Centre de formation de Lyon ou Rouen ou Centre de formation de l'URSSAF de Paris RP
- **Durée** : 4 jours
Soit 28 heures avec 7 heures par jour
Module 1 : 14h (soit 2 jours) / Module 2 : 14h (soit 2 jours)
- **Stagiaires** :
8 minimum - 20 maximum
- **Prix** : 690 euros par stagiaire tuteur ou moniteur pour les 4 jours de formation.
Prise en charge UNIFORMATION à hauteur 15 euros par heure dans la limite de 40 heures.
La participation des responsables des ressources humaines au module 1 est gratuite.
- **Horaires**

Contacts

Contacts RIF :

- Edouard SABATIER
(Responsable de formation)
e.sabatier@crafep.fr
04 78 79 46 88
- Sebastien DUPIN
(Responsable produit)
sebastien.dupin@cnfp.fr
02 32 81 82 10
- Gisèle JUIN
(Responsable Pédagogique)
gisele.juin@urssaf.fr
01 55 75 94 83

👉 INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- Pour les horaires en salle, se rapprocher du centre de formation dispensateur.
- Session 2014 CRAFEP : du lundi 10 février 2014 à 14H00 au vendredi 14 février 2014 à 12H00
- Session 2014 CNFP : du 18 février 2014 à 10h00 au 20 février 2014 à 15h30
- Session 2014 Paris : dates à déterminer

Propriétés

- Diffuseur : INFR (Crfp de Rouen, Lyon et Urssaf de Paris)